Ville de Genève
Conseil municipal

PR-1532 A

Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 24 août 2022 en vue de l'ouverture d'un crédit de 694 300 francs destiné à installer des bornes multifluides complémentaires sur les allées 3 et 4 de la plaine de Plainpalais, parcelle N° 578, commune de Genève, sections Plainpalais.

17 juillet 2023

Rapport de Mme Anne Carron.

Cette proposition a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des travaux et des constructions lors de la séance plénière du 4 octobre 2022. La commission, présidée par M. Timothée Fontolliet, l'a examinée lors de ses séances des 15 mars et 3 mai 2023. Les notes de séances ont été rédigées par Mme Camelia Benelkaid, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 694 300 francs, destiné à la pose de bornes multifluides sur les allées 3 et 4 de la plaine de Plainpalais, parcelle N° 578, commune de Genève, sections Plainpalais.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 694 300 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2024 à 2033.

Séance du 15 mars 2023

Audition de Mme Marie Barbey-Chappuis, maire, en charge du département de la sécurité et des sports, accompagnée de Mme Janine Truffer, cheffe de l'unité Foires et marchés au Service de l'espace public, M. Nicolas Kerguen, conseiller personnel, ainsi que de Mme Frédérique Perler, conseillère administrative en charge du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, accompagnée de M. Nicolas Betty, chef du Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

Mme Barbey-Chappuis rappelle que Mme Perler et M. Betty reviendront plus en détail sur les aspects techniques de l'installation de ces bornes multifluides. S'agissant du département de la sécurité et des sports (DSSP), elle précise qu'il y a 27 marchés du lundi au dimanche en Ville de Genève. Ces marchés sont essentiels à la convivialité et à la qualité de vie dans les quartiers et ils permettent également de mettre en valeur le terroir et l'agriculture locale. Il s'agit donc d'un objectif à la fois du DSSP mais aussi plus largement du Conseil administratif de promouvoir ces marchés. En effet, ils en ont créé un nouveau depuis le début de la législature au Petit-Saconnex, ont agrandi celui du marché de Champel et cela contribue à l'attractivité de l'espace public, notamment pour les aînés qui aiment faire leur marché dans leur quartier et cela favorise aussi la consommation de produits locaux. Ces marchés sont aussi très appréciés des seniors qui trouvent non seulement les produits souhaités mais qui peuvent également y avoir du lien social.

Aujourd'hui, il est impossible d'étendre le marché de Plainpalais malgré la très forte demande (450 demandes écrites de nouveaux marchands depuis 2019 qui souhaitent vendre des produits alimentaires sur le marché du dimanche) mais ce n'est pas possible de les accueillir car il n'y a ni électricité ni eau sur certaines allées de cette plaine. Ainsi, l'installation de ces bornes multifluides permettra d'agrandir le marché alimentaire notamment le dimanche. Cela répond également à une pétition que le Conseil municipal a acceptée en commission des pétitions demandant aussi de pouvoir accueillir des puciers sur ce marché du dimanche. Ces bornes permettront en priorité d'accueillir de nouveaux marchands alimentaires car le marché du dimanche est un marché avant tout alimentaire, mais permettra aussi de manière générale d'agrandir le marché de Plainpalais pour accueillir des puciers.

Mme Perler ajoute que ce changement se fera en installant 5 bornes multifluides supplémentaires qui seront mises en place selon l'emplacement indiqué sur la présentation. Pour en revenir au chapitre de la cohésion sociale et de la transition écologique, elle confirme que cela offrira d'une part des conditions améliorées pour les marchands avec de nouvelles possibilités d'accès. D'autre part, il est à souligner que la présence d'un marché agrandi favorise la consommation locale et de meilleure qualité, ce qui vient confirmer l'axe 1 de la stratégie climat de la Ville.

Cette proposition répond donc à plusieurs demandes, premièrement celle des maraîchers qui souhaitent s'installer sur ce marché, secondement aux pétitions comme évoqué précédemment mais aussi à la population genevoise qui apprécie beaucoup la tenue du marché de Plainpalais. La proposition contient le montant de la demande de crédit et Mme Perler souligne que l'inscription au PFI était inférieure, mais le renchérissement est dû à la hausse des prix des matériaux liés à la période de la crise sanitaire et au conflit ukrainien. Ainsi, et pour l'instant, les prix sont fixés tels que dans la proposition sans prévision supplémentaire. Enfin, elle rappelle que les équipements et l'ensemble des travaux s'inscrivent dans la politique de développement durable de la Ville dans une logique d'utiliser des matériaux recyclés et de veiller à la gestion du tri et recyclage des déchets entraînés par le chantier lui-même.

Mme Barbey-Chappuis rappelle que cette demande est soutenue par la commission consultative sur les marchés. En effet, elle rencontre deux fois par année les représentants des différents marchés en Ville de Genève et il s'agit d'une demande lancée depuis un moment. En termes de chiffres, la pose de ces 5 bornes permettrait d'accueillir entre 70 et 80 marchands de produits alimentaires supplémentaires sur l'allée 3 et entre 30 et 40 marchands supplémentaires sur l'allée 4, donc entre 100 et 120 marchands en tout, ce qui est considérable et permettra d'étoffer le marché de Plainpalais.

Mme Perler rappelle que plus vite cette proposition sera votée et plus vite la Ville de Genève pourra satisfaire les demandes en attente. Elle propose ensuite de passer à la présentation de ce projet social.

M. Betty poursuit avec le PP.

Etat des lieux 2022

Voir Plan sur PP3 et illustration d'une borne multifluides sur PP4 (documents annexés au rapport)

Localisation des bornes complémentaires

M. Betty informe que ces bornes seront localisées du côté des allées 3 et 4, qui sont les points apparaissant en noir sur le plan du PP5.

Description des travaux

M. Betty informe ensuite que des travaux de génie civil seront nécessaires afin de raccorder les réseaux des cinq nouvelles bornes multifluides aux réseaux existants. Ces travaux seront limités au minimum et les fouilles communes seront

privilégiées. Les travaux comprendront le dégrappage du revêtement bitumineux, le terrassement, la pose et l'enrobage des tubes (eau, électricité et assainissement), le remblayage, la création de socles pour accueillir les bornes, ainsi que la réfection du revêtement. Il rappelle que l'alimentation électrique des bornes se fera depuis la cabine électrique moyenne tension / basse tension de la plaine de Plainpalais.

Estimation des coûts

M. Betty passe premièrement aux travaux de génie civil qui s'élèvent à 250 000 francs, pareillement pour le coût des fournitures, pose et raccordement des nouvelles bornes. Le montant total des travaux hors taxes s'élève donc à 500 000 francs, auquel il faut rajouter les honoraires et les frais de communication, ce qui porte le coût de l'opération à 644 700 francs hors taxes, et donc à 694 300 francs TTC.

Planning intentionnel

M. Betty conclut avec le planning intentionnel et informe que selon la rapidité à laquelle l'objet sera accepté ou pas, le vote du crédit par le Conseil municipal ainsi que l'autorisation de construire devraient se faire en 2023, avec un début des travaux prévu pour 2024 et une durée des travaux estimée à 1 an.

Un commissaire demande premièrement s'il existe une possibilité de mettre en place des fontaines pour le public car il a entendu quelques plaintes à ce niveau. Ensuite, il revient sur la question des surfaces et prend l'exemple du stand de churros de Plainpalais qui avait l'habitude d'utiliser un espace terrasse, ce qui n'est plus le cas actuellement. Il demande donc s'il sera possible de rétablir cette surface.

Mme Truffer répond qu'elle connaît bien ce stand et l'informe qu'il suffit au gérant d'appeler le PCTN au niveau cantonal qui doit accepter sa demande, ce qui devrait se faire sans problème. Elle souligne que l'information a déjà été communiquée plusieurs fois au gérant qui n'a très probablement pas encore fait la démarche. M. Betty revient sur la première question et rappelle que la plaine est équipée de fontaines têtes de lion mais ils n'ont pas eu de demandes pour en rajouter. Cependant, ils le feront volontiers si c'est nécessaire.

Mme Barbey-Chappuis pense que ce n'est en effet pas une mauvaise idée.

M. Betty rappelle qu'il existe des fontaines qui ont un équipement éco-potable mais il en existe également certaines qui coulent en permanence car les SIG les utilisent pour faire des prélèvements d'eau afin d'en contrôler la qualité.

Un commissaire est stupéfait par le prix et peine à comprendre pourquoi c'est aussi cher car il existe des bornes multifluides utilisées pour des campings et dont le prix débute à 300 francs.

M. Betty répond que ce sont les prix du marché actuel ne serait-ce que pour l'entretien de ces équipements. Le prix d'une borne multifluides pour un camping ne peut donc ici pas être comparé à des bornes multifonctionnelles publiques, utilisées pour plusieurs stands ou un marché entier. Enfin, le chiffrage est établi avec une incertitude liée à la concurrence des entreprises.

Le commissaire aimerait avoir plus de détails sur les estimations des coûts et sur les appels d'offre. Ensuite, et revenant au volet génie civil, il avait compris qu'il n'y avait que le socle à préparer mais ce n'est apparemment pas le cas selon la présentation. Il aimerait donc connaître les besoins en eaux usées.

M. Betty lui fournira volontiers ces informations ultérieurement.

Ce même commissaire se demande si d'autres projets sur cette place sont à prévoir comme l'idée d'arborisation qui avait été un regret général à l'époque.

M. Betty répond que les allées 3 et 4 ne bénéficient pas du même aménagement que l'allée 2 qui était considérée comme la zone principale du marché alimentaire. Ultérieurement, ils se sont mis d'accord pour ne pas abattre de nouveaux arbres sur les allées 3 et 4, mais la seule raison pour laquelle ils n'ont pas poursuivi leurs plantations est que cela posait un problème d'écartement des arbres qui gênait les marchands.

Une commissaire demande s'il est possible d'intégrer des panneaux solaires sur la plaine.

Une autre commissaire rappelle que la commission de l'aménagement a voté un objet concernant la végétalisation de la pointe sud de la plaine et demande donc si cet objet est compatible avec ce projet.

Mme Barbey-Chappuis répond que ce n'est effectivement a priori pas incompatible.

Un commissaire demande si le modèle de borne a été choisi et si un appel d'offre a été fait.

Mme Perler répond que l'appel d'offre est obligatoire mais n'en a pas encore vu pour ces bornes.

Le président demande combien de marchands il y a au total.

Mme Truffer répond qu'il y en a 55 sur l'allée 2 et une cinquantaine sur l'allée 1 qui sont des vendeurs de produits neufs.

Discussion, suite des travaux et vote éventuel

Le président propose d'attendre les informations demandées avant de voter et d'ajouter la recommandation qui a été proposée et qui est la suivante: «Ajouter des bornes-fontaines têtes de lion avec des boutons-poussoirs.»

Un commissaire aimerait que l'information demandée sur les bornes soit transmise en urgence.

Un commissaire se demande si véritablement cette offre était la meilleure.

Séance du 3 mai 2023

Discussion et vote

Le président propose de passer au vote et de retirer la recommandation d'ajout de têtes de lions.

La proposition PR-1532 est acceptée sans recommandation à l'unanimité de la commission.

Annexe: présentation Plainpalais bornes multifluides

VILLE DE GENÈVE

PR-1532

INSTALLATIONS DE BORNES MULTIFLUIDES COMPLEMENTAIRES SUR LES ALLÉES 3 ET 4 DE LA PLAINE DE PLAINPALAIS

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DES TRAVAUX ET DES CONSTRUCTIONS
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT, DU GÉNIE CIVIL ET DE LA MOBILITÉ (AGCM)
15 MARS 2023

PR-1532

SOMMAIRE

1. État des lieux 2022
2. Localisation des bornes complémentaires
3. Description des travaux
4. Estimation des coûts
5. Planning intentionnel

PR-1532

1. ÉTAT DES LIEUX 2022

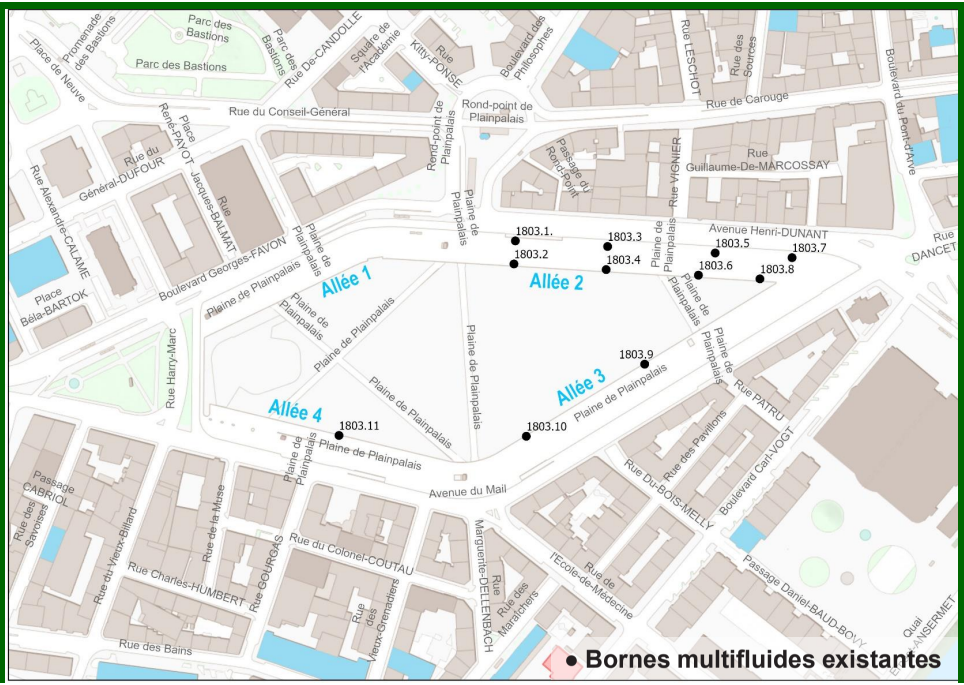

PR-1532

1. ÉTAT DES LIEUX 2022

Exemple de bornes existantes

PR-1532

2. LOCALISATION DES BORNES COMPLEMENTAIRES

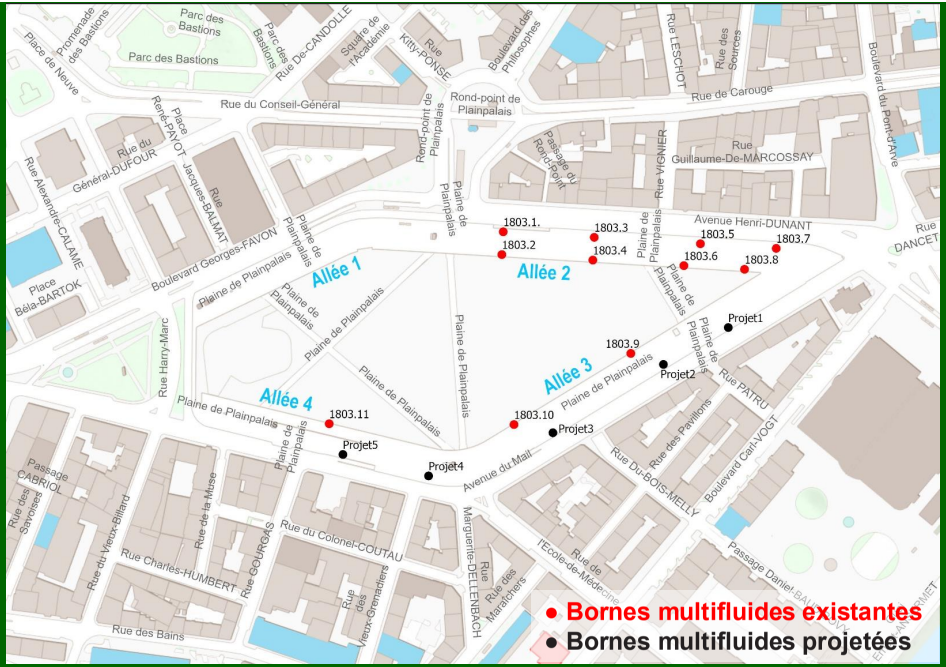

PR-1532

3. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Des travaux de génie civil seront nécessaires afin de raccorder les réseaux des cinq nouvelles bornes multifluides aux réseaux existants. Ces travaux seront limités au maximum et les fouilles communes seront privilégiées. Ces derniers comprennent :

- ✓ le dégrapage du revêtement bitumineux ;
- ✓ le terrassement ;
- ✓ la pose et l'enrobage des tubes (eau, électricité et assainissement) ;
- ✓ le remblayage ;
- ✓ la création de socles pour accueillir les bornes ;
- ✓ la réfection du revêtement.

L'alimentation électrique des bornes se fera depuis la cabine électrique moyenne tension / basse tension de la plaine de Plainpalais.

VILLE DE GENÈVE

PR-1532

4. ESTIMATION DES COÛTS

Travaux de génie civil	250’000
Fourniture, pose et raccordement des nouvelles bornes	250’000
Total travaux HT	500’000
Honoraires	141’700
Frais de communication	3’000
Coût total HT de l’opération	644’700
TVA 7,7 %	49’600
Coût total de l’opération TTC	**694’300**

VILLE DE GENÈVE

PR-1532

5. PLANNING INTENTIONNEL

Vote du crédit par le Conseil Municipal	2023
Autorisation de construire	2023
Début des travaux	2024
Durée estimée des travaux	1 an
Fin des travaux	2025